

(Cyber)Harcèlement scolaire : les actions du réseau Infor Jeunes

Infor Jeunes Entre Sambre & Meuse (Couvin)

Infor Jeunes ESEM est actif à plusieurs niveaux au sujet du (cyber)harcèlement et propose :

- Une animation sur le cyberharcèlement et les réseaux sociaux ;



ÉDUCATION AUX MÉDIAS - SENSIBILISATION - CYBER-CITOYENNETÉ



Objectifs :

- comprendre les réseaux sociaux
- sensibiliser aux causes, mécanismes et conséquences du cyberharcèlement
- renforcer l'empathie

Description : les jeunes partagent leur utilisation des réseaux sociaux et sont ensuite confrontés à différentes situations de harcèlement fictives. L'animation les amène à débattre et réfléchir à la question en imaginant diverses réactions possibles.

Matériel : projecteur, système de diffusion sonore, tableau blanc.

Contact : animations@inforjeunesesem.be
Faubourg St Germain, 23 - 5660 Couvin
Tél : 060/34 67 55 - Gsm : 0470/97 30 13

Créé et édité par Infor Jeunes Entre Sambre & Meuse
Tous droits réservés - Juin 2019



- La distribution d'une carte informative sur le cyberharcèlement dans les écoles de sa zone d'action ;
- La diffusion d'informations sur le harcèlement et le droit à l'image sur son site internet (www.inforjeunesesem.be).

Contact : 060/34 67 55

Infor Jeunes Hannut

Infor Jeunes Hannut participera prochainement à une journée sur thème du harcèlement, prévue par le Lycée Sainte-Croix & Notre-Dame, en y donnant une animation en collaboration avec d'autres associations.

Contact : 019/63 05 30

Infor Jeunes Huy

En 2019, Infor Jeunes Huy a d'ores et déjà animé 438 jeunes de 6^{ème} primaire, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} secondaire ; à propos du harcèlement en général ou plus spécifiquement à propos du cyberharcèlement.

En fin d'animation, l'équipe laisse aux jeunes deux supports : une affiche à apposer dans la classe et des petites cartes distribuées à chacun. Les voici :

10 CONSEILS contre le harcèlement

VICTIME

- 1 Confie-toi**
N'aie pas honte ou peur, parles-en à ton professeur, à tes parents, au centre PMS, à tes amis.
- 2 Protège-toi**
Ne dévoile rien de privé sur internet et ne diffuse pas n'importe quoi.
- 3 Entoure-toi**
Reste avec tes amis le plus souvent possible et ne reste pas seul.
- 4 Calme-toi**
Ne réponds pas à la violence par la violence.
- 5 Défends-toi**
Si cela s'aggrave, tu peux, avec tes parents, te rendre à la police pour porter plainte.

6 Soutenir
Ne laisse pas la victime à l'écart, n'hésite pas à lui parler.

7 Parler
Parles-en à une personne qui pourra t'aider à trouver une solution.

8 Ne pas participer
Un rire ou une indifférence renforce le harcèlement, n'agis pas dans ce sens.

9 Raisonner
Raisonne la personne responsable du harcèlement.

10 Aider
Aide la victime en apportant des preuves de son harcèlement.

TEMOIN

TU VEUX EN PARLER ?
Témoign ou victime - 0800/95 580
Ecoute enfant - 103

 **Infor Jeunes Huy**
Service d'information jeunesse
0800 95 580

A QUI PARLER? HARCELEMENT

... à l'école ?

- Un professeur, un éducateur, le ou la directrice, ...
Tout personnel de l'école.
- Un ami
Qui pourrait en parler à un adulte

... ailleurs ?

- Centre PMS
Demande les coordonnées à ton école
- Numéro Vert
0800 / 95.580
- InforJeunes Huy
Quai Dautrebande n°7
4500 HUY—085/2157 71
- Huy Quartiers
Rue de la Résistance n°2
4500 HUY—085/23 05 05



Tu penses à
quelqu'un d'autre?



stress
culpabilité
angoisses
honte
violences

silence
racket
peur
insultes

isolement
HARCELÉ ?
HARCELEUR ?
TÉMOIN ?

LES 10 CONSEILS

1. Je me confie

2. Je me protège

4. Je me calme

Je m'entoure
3.

5. Je me défends

6. Je soutiens

7. Je ne participe pas

8. J'en parle

9. J'aide

10. Je raisonne

Infor Jeunes Malmedy

La thématique du harcèlement occupe une place prépondérante dans le calendrier du centre. Depuis 2016, trois établissements secondaires font appel chaque année à IJ Malmedy pour une information ciblée auprès des jeunes et des équipes éducatives d'une part, et pour des interventions directes dans les classes d'autre part (environ 3 rencontres par an et par classe). Dans un souci de complémentarité de compétences, ces animations sont réalisées en partenariat avec l'AMO Cap Sud. IJ Malmedy communique également étroitement avec les PMS en place, les directions et les équipes éducatives. Dans le courant du mois novembre, le centre réalisera également une information sur le sujet pour les accueillantes du temps de midi d'une commune de sa zone d'action.

IJ Malmedy agit toujours à plusieurs niveaux :

- Une information aux professeurs et à l'équipe éducative ;
- Des animations de préventions dans les classes (1^{ère}/2^e principalement) – animations qui travaillent le bien-être en classe, le respect, la cohésion de groupe et qui donnent les grandes lignes théoriques pour comprendre le mécanisme du harcèlement ;
- Une soirée d'information aux parents (présentation théorique + questions/réponses).

Depuis l'année scolaire 2019-2020, IJ Malmedy propose également le même programme aux écoles primaires : les mécanismes se mettant en place déjà à cet âge-là, il lui semble important de commencer la prévention le plus tôt possible.

Contact : 080/33 93 20

Infor Jeunes Verviers

Infor Jeunes Verviers aborde le cyberharcèlement dans son animation scolaire « web », destinée aux élèves de 2^{ème} secondaire. Toute une partie de son site Internet (www.inforjeunes-verviers.be) est par ailleurs dédiée à cette animation.

Contact : 087/66 07 55

Cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à contacter [le centre Infor Jeunes le plus proche de chez vous](#) afin de vous renseigner sur ses éventuelles actions et sur ses projets futurs au sujet de cette thématique. Pour rappel, vous trouvez un centre Infor Jeunes à Arlon, Ath, Couvin, Eupen, Hannut, Huy, Malmedy, Marche, Mons, Namur, Nivelles, Saint-Vith, Tournai, Verviers et Waterloo.

La Fédération Infor Jeunes

Dans le cadre de sa campagne d'information « *Maintenant, tu sais !* » via la plateforme YouTube, la Fédération Infor Jeunes a créé la vidéo « [Je suis harcelé via internet et les réseaux sociaux ... que faire ?](#) ». Un flyers informatif (format « carte postale » à 4 faces) a été créé à partir de cette vidéo :

(faces externes)

Tu as d'autres questions à ce sujet ?
N'hésite pas à te tourner vers le centre Infor Jeunes le plus proche de chez toi.

Arlon Rue des Faubourgs, 17 063/23.68.98 inforjeunesluxembourg.be	Hannut Route de Tirlémont, 51 019/63.05.30 inforjeunesannut.be	Mons Rue des Tulleries, 7 065/21.30.10 inforjeunesmons.be	Tournai Rue Saint-Martin, 4-6 069/22.92.22 inforjeunesournai.be
Ath Rue Saint-Martin, 8 049/21.53.90 inforjeunesath.be	Huy Quai Dautrebande, 7 085/21.57.71 inforjeuneshuy.be	Namur Rue du Beffroi, 4 081/22.98.12 inforjeunesnamur.be	Verviers Rue des Raines, 63 087/66.07.55 inforjeunes-vertis.be
Couvin Faubourg Saint-Germain, 23 0470/97.30.13 inforjeunesem.be	Malmedy Place du Château, 7A 080/33.93.20 inforjeunesmalmedy.be	Nivelles Av. Albert et Elisabeth, 13 067/21.87.31 ijbw.be	Waterloo Rue Théophile Delbar, 18a 02/428.62.69 0472/95.98.96 ij1410.be
Eupen Rue Gospert, 24 087/74.41.19 jugendinfo.be	Marche Place du Roi Albert, 22 084/32.19.85 inforjeunesmarche.be	Saint-Vith Vernbahnstrasse, 4/5 080/22.15.67 jugendinfo.be	

> Là-bas, on pourra t'expliquer de vive voix quelles sont tes options et on sera à ton écoute si tu as besoin de parler de ta situation.

MAINTENANT, TU SAIS !

> Je suis harcelé(e) via internet et les réseaux sociaux... Que faire ?

INFOR JEUNES

(faces internes)

On considère que tu es victime de harcèlement lorsque :

⌚ > Tu es soumis de façon **répétée** et sur une certaine **durée** à des comportements considérés comme **violents, négatifs, agressifs** de la part d'une ou de plusieurs personnes.

✘ > Tu ressens qu'il y a une **intention de te nuire**.

Si tu te retrouves dans cette définition, dans un premier temps, essaie de résoudre la situation à l'amiable avec ton harceleur en discutant avec lui pour essayer de mettre les choses à plat et lui faire part de ton mal-être face à ses agressions. Malheureusement, c'est en général ce que l'on tente en premier, et ce n'est pas toujours suffisant...

Regarde notre vidéo sur ce sujet

Alors, si la situation persiste, plusieurs possibilités s'offrent à toi :

Child Focus & **PMS** > Tu peux trouver une oreille attentive, de l'aide et des conseils auprès du centre PMS de ton école ou auprès de **Child Focus** (en ligne ou par téléphone au 116 000). Il est important de parler à quelqu'un, car ce n'est pas toujours facile de se confier à sa famille ou à ses amis.

Police > Tu peux porter plainte au sein d'un poste de police. Emporte des preuves avec toi : captures d'écran, messages, etc. Ton dossier sera transféré au procureur du Roi qui décidera s'il saisit ou non le tribunal de la Jeunesse.

Tribunal > Tu peux aussi intenter directement une action en justice devant le tribunal correctionnel. Si tu es mineur, l'action se portera devant le tribunal de la Jeunesse et tu devras être représenté(e) par tes parents ou ton tuteur. Attention, si les auteurs du harcèlement sont mineurs, tu pourras uniquement porter plainte contre eux à la police.

Ce qu'il faut retenir ? Parles-en à quelqu'un ! Ne te renferme pas sur toi-même.

Et puisque le cyberharcèlement part parfois d'une photo publiée contre la volonté d'une personne, la Fédération Infor Jeunes a également créé la vidéo « [Des photos de moi ont été publiées sans mon accord ... que faire ?](#) ».

Contact : 081/98 08 20